

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 2 mars 2010

Etats généraux de la culture : imaginons ensemble le projet culturel de demain

Les états généraux de la culture se dérouleront à Creil de mars à juillet 2010 pour une restitution à la population creilloise en septembre 2010. Le lancement officiel aura lieu

Samedi 6 mars

à 10h30

à la grange à musique

La municipalité souhaite écouter les idées et les attentes des Creillois. Les états généraux de la culture constituent un moment de concertation et de dialogue pour construire le projet culturel creillois de demain. Cette concertation permettra :

- **d'évaluer** les réalités, les faiblesses, les réussites de la culture à Creil,
- **d'analyser** les différents projets au regard des enjeux politiques,
- **de récolter** des idées,
- **de poser des** questions pour avoir des propositions.

L'objectif est ensuite de traduire en actions concrètes les résultats des états généraux. Ces résultats permettront, de manière collective, de choisir, prioriser, hiérarchiser les actions dans le cadre du budget de la ville.



La concertation sera axée autour de deux outils :

I. Les ateliers de la culture

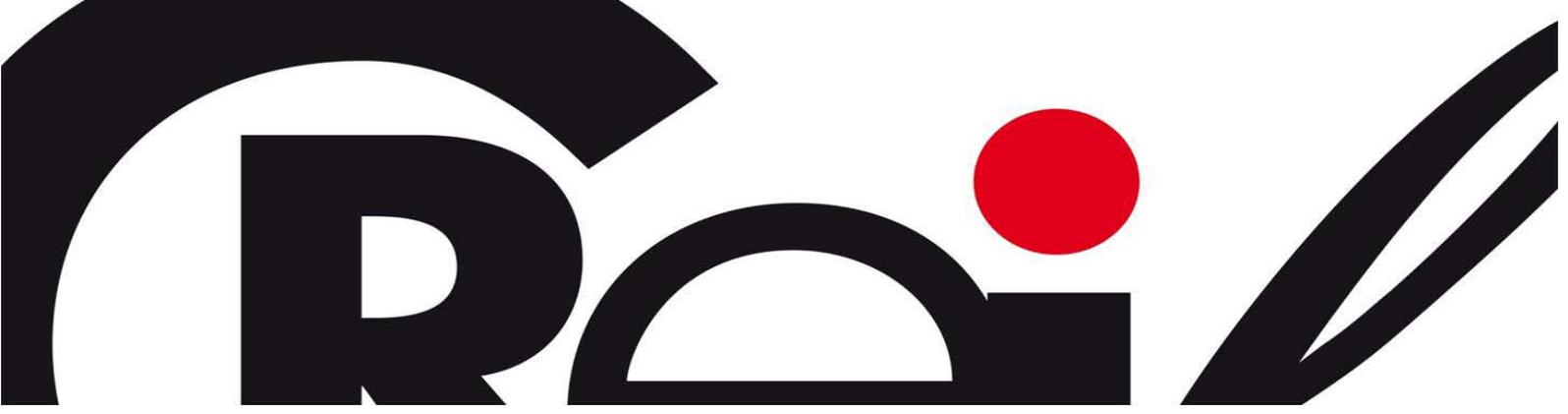
Ils seront l'occasion d'interroger la population et les acteurs de la culture (organisateur, associations, artistes...) autour de thématiques ciblées. Ces ateliers se dérouleront de mars à juillet 2010 et seront ouverts à toutes les personnes désirant faire part de leurs propositions. Durant ces ateliers, un tronc commun de questionnement sera proposé : quelle définition de la culture ? Quelle est la vocation première de la culture ? Quelles sont les finalités de la politique culturelle (élargir le public, diffuser la culture, lutter contre l'exclusion, soutenir la créativité, se divertir...) ?

1. Comment rendre la culture accessible à tous ?
2. La culture et les jeunes.
3. Les tarifications.
4. Le financement des projets culturels par l'ensemble des partenaires.
5. Les horaires et jours d'ouverture.
6. Communication et culture.
7. La place des artistes dans le projet culturel.

II. Un questionnaire

Ce sera un sondage en direction de la population creilloise. Il sera distribué dans les boîtes aux lettres, les lieux publics, téléchargeable sur le site internet de la Ville de Creil. De plus, des stands seront installés dans des espaces publics (marchés, sortie des écoles, accueil de la mairie, manifestations creilloises...) où des personnes faciliteront le remplissage de ces questionnaires. Il pourra également être déposé dans les lieux suivants :

- Mairies de quartier Rouher et du Moulin,
- Hôtel de ville,
- Médiathèque Antoine Chanut et bibliothèques annexes L'Abricotine et du Moulin,
- Musée Gallé-Juillet,
- Conservatoire de musique et de danse,



- Espace culturel la Faïencerie,
- Espace Matisse,
- Maison creilloise des associations,
- Office de tourisme,
- CCAS,
- Maison de la justice et du droit,
- Centre de rencontres,
- Centre Georges Brassens,
- CESAM,
- Antenne de Oise Habitat sur les Cavées et la ZAC du Moulin.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir le 6 mars.

Contact : Stéphanie POISSON 03.44.29.50.58 stephanie.poisson@mairie-creil.fr